

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
<b>Herausgeber:</b>	Société pédagogique genevoise
<b>Band:</b>	- (1897)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1896, présenté par M. Lucien Baatard, président
<b>Autor:</b>	Baatard, Lucien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-238345">https://doi.org/10.5169/seals-238345</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### 6<sup>e</sup> Propositions individuelles.

M. Henri Jaques, empêché d'assister à notre séance, a fait par écrit la proposition d'une refonte complète du catalogue de notre bibliothèque; un exemplaire de la nouvelle édition serait remis à chaque sociétaire.

Cette proposition, fortement appuyée de tous côtés, est adoptée à l'unanimité. Le Comité est chargé de la mettre à exécution.

Séance levée à 4 h. 1/2.

Louis GROSGURIN.

---

### Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1896, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

1896 fut avant tout l'année de l'Exposition nationale. Pendant les six mois que durèrent ces grandes assises du travail suisse, votre Comité laissa les organes de notre association dans l'inaction la plus complète.

Vous reconnaîtrez sans peine qu'il y aurait quelque injustice à l'en blâmer. Ne l'auriez-vous pas taxé d'excès de zèle, et même d'une légère teinte d'outrecuidance, s'il avait cru nécessaire de vous convier à venir, selon l'habitude, discuter méthodes d'éducation ici, en la petite salle de l'Institut, alors que les galeries du groupe 17 vous offraient leur superbe enseignement de pédagogie comparée, alors que les procédés, les produits et les chefs-d'œuvre de l'agriculture, de l'industrie et de l'art, sollicitaient vos yeux avides d'apprendre, alors qu'enfin le coquet village établi au-delà d'Arve — et ce n'était certes pas l'attrait le moins puissant de l'Exposition — vous invitait à aller reposer vos cerveaux fatigués dans son brou-haha plein de griserie, en vous donnant — si vous cédiez à ses séductions — la patriotique excuse d'avoir voulu rendre un pieux hommage à la Suisse alpestre!

Mais si nous avons tenu peu d'assemblées générales, en revanche nous y avons traité des sujets de toute actualité et d'une importance primordiale, qui ont donné lieu à des discussions fort nourries, d'où sont sorties des conclusions précises et bien étayées.

Appelés à vous prononcer sur le but de l'école complémentaire, vous avez assigné à cette institution la tâche de donner à l'enfant l'instruction théorique spéciale qui de nos jours est devenue la condition *sine qua non* de tout bon apprentissage. On pouvait craindre que cette solution rencontrât peu d'écho dans le sein du Congrès scolaire. Vous avez eu au contraire la satisfaction de la voir adoptée en ses traits essentiels dans cette imposante consultation des instituteurs suisses.

L'enseignement biblique à l'école primaire a fourni la matière d'un débat du plus haut intérêt, dans lequel les points de vue les plus divers ont été exposés avec la plus entière franchise et avec un parfait respect des convictions d'autrui. Sans prendre parti dans la lutte très vive entre le positivisme et les doctrines théologiques, vous avez été unanimes à déclarer que l'école obligatoire doit observer en matière religieuse la neutralité la plus absolue. Cette déclaration a été accueillie très favorablement par la presse genevoise.

Notre dernière séance a été consacrée à la question de l'éducation physique des garçons. Cet échange de vues a porté essentiellement sur des points d'ordre pratique. Les améliorations proposées sont de celles qui s'imposent; espérons qu'elles seront l'objet de l'attention de nos autorités scolaires.

A ces réunions générales, il faut ajouter la séance de commission dans laquelle il fut pris connaissance du rapport de M. Sigg sur l'enseignement éducatif, rapport dont notre collègue avait été chargé en vue du Congrès. Il est regrettable que ce travail très intéressant, riche en informations puisées aux bonnes sources, soit resté en gare chez M. Sigg au lieu de parvenir à sa destination.

Que dire de notre soirée annuelle, si ce n'est qu'elle a obtenu à tous égards le succès le plus complet. On n'en a entendu que des éloges. Toutes les productions ont été bien goûtées du public; la comédie, en particulier, a fait extrêmement plaisir. Les mesures prises pour éviter certains abus provenant des cartes supplémentaires ont produit l'effet désiré. Cette soirée a eu un caractère beaucoup plus intime que les précédentes; elle a laissé l'impression charmante d'une vraie fête de famille. Tous ceux qui ont coopéré à sa réussite ont droit à nos sincères remerciements. Notre ami Mégard et sa vaillante Commission nous ont donné à cette occasion une nouvelle preuve de leur dévouement. Remercions aussi

le Groupe choral et son excellent directeur, notre collègue Golay.

\* \* \*

Le nombre de nos sociétaires, arrêté au 31 décembre, est de 198, ce qui constitue une augmentation de 9 sur l'effectif de la fin de l'année précédente. Nous avons reçu 14 nouveaux membres, mais en revanche nous avons dû enregistrer 2 démissions et nous avons eu le chagrin de perdre trois de nos collègues : M. Goll, M<sup>me</sup> Hunsinger et M<sup>le</sup> Lambert.

Ayant peu vécu, nous avons peu dépensé. Nos comptes soldent par un boni de fr. 228,70. C'est un joli denier, qui porte à fr. 748,91 notre fortune en espèces : fr. 604,11 à la Caisse d'Epargne et fr. 144,80 en caisse.

En raison des ouvrages intéressants dont elle s'augmente chaque année, et grâce au zèle et à la ponctualité de M. Pautry, notre bibliothèque rend des services de plus en plus appréciés. Le Département de l'Instruction publique nous a envoyé au commencement de mars une nouvelle collection d'ouvrages de pédagogie. Depuis lors il n'a jamais manqué une occasion de nous adresser ce qu'il pensait de nature à nous intéresser. Nous lui en exprimons ici toute notre gratitude. L'appui moral et matériel qu'il nous donne ainsi constitue pour nous une sanction précieuse des efforts que fait notre Société pour tenir le corps enseignant genevois au courant du mouvement des idées en pédagogie.

\* \* \*

Les résultats de la période que je viens de retracer brièvement témoignent de la forte vitalité de notre Société. En dépit de l'arrêt forcé causé par l'Exposition, elle a continué sa marche progressive, augmentant le nombre de ses adhérents, améliorant ses conditions matérielles ; elle a fourni des preuves non équivoques de l'accord unanime de ses membres sur les idées fondamentales dont doit s'inspirer l'école populaire.

Depuis plusieurs années, les questions scolaires occupent le premier plan dans les préoccupations de l'opinion, et notre instruction publique est souvent l'objet de critiques assez vives dont il serait difficile de méconnaître généralement la justesse, tout en réservant la part de l'exagération et du parti pris. Permettez-moi de vous dire en toute sincérité l'impre-

sion qui à cet égard se fait de plus en plus forte chez moi. La plupart des déficits et des desiderata signalés — je parle de ceux qui le sont à bon droit — m'apparaissent comme des manifestations diverses d'un malaise dont une bonne part doit être attribuée à la tendance de se contenter de l'apparence du progrès, à la fâcheuse habitude d'effleurer les sujets au lieu de les creuser. Nous souffrons d'une véritable pléthora de généralités, d'idées dont les contours ne sont pas définis. On oublie trop qu'en pédagogie les seuls vrais progrès sont ceux que l'on fixe jusque dans leurs plus petits détails. Ce qui manque surtout à nos programmes, c'est le travail de coordination, c'est l'étude réfléchie de ce qui constitue les leviers de l'enseignement. Les difficultés sérieuses se rencontrent moins dans l'établissement des grandes lignes que dans l'application, et quelques lectures ne sauraient suffire à les résoudre; il faut y joindre l'expérience acquise par l'observation attentive des faits.

De qui relève cette tâche importante et délicate, si ce n'est de vous, Mesdames et Messieurs, dont la vie est une étude constante des enfants. Venez donc toujours plus nombreux à nos assemblées; elles sont pour vous un foyer où vous êtes sûrs de rencontrer des sympathies, où vous pouvez échanger librement vos vues avec des collègues et des amis dont les préoccupations et les aspirations sont les vôtres.

Je souhaite que l'année 1897 marque pour notre chère Société pédagogique une nouvelle étape dans la voie de la prospérité. Qu'elle vive!

Genève, le 4 février 1897.

L. BAATARD, *président.*

---

**Rapport sur l'exercice financier de 1896, présenté par  
M. John Constantin, trésorier.**

Les Recettes de l'année 1895 se sont élevées à 744 fr. se décomposant comme suit :

Cotisations perçues par le trésorier Fr. 220.—

Cotisations perçues par rembourse-

ment postal . . . . . » 336.— Fr. 556.—

Produit des annonces insérées dans les 5 numéros

du Bulletin. . . . . » 130.—

Cartes vendues à la soirée du 16 décembre 1896 » 58.—

TOTAL. . . . . Fr. 744.—